

Remise du prix de l'ACCF 2018

---

Madame la Présidente,

Chers Nominés, Mesdames, Messieurs, chers amis Commerçants.

Quelle joie et quel grand honneur, de vous retrouver ce soir pour cette remise du prix de notre association.

Avant de me lancer dans un petit propos d'usage, je tenais, avant toute chose, à vous remercier de votre présence.

Permettez-moi tout d'abord d'excuser, le président de notre comité de sélection et nomination du prix ACCF 2018, Pierre Blanc, malheureusement retenu, pour des raisons de santé, à l'Hôpital de Billens, qu'il vient de rejoindre il y a quelques jours, à la suite d'une hospitalisation à l'Hôpital cantonal. Je forme, naturellement et bien entendu, des vœux de prompt rétablissement à Pierre Blanc, notre président d'honneur.

Pour mémoire et une information nécessaire pour certains d'entre vous, je rappelle que ce prix a été voulu par mon successeur, Didier Clément. Didier Clément qui nous a malheureusement quitté au printemps de l'année dernière.

Ce prix décerné chaque année, comme les Oscars à Hollywood, est destiné à mettre en lumière une ou des personnalités, ayant par leur travail, leur activité professionnelle, leur détermination, leur énergie, leur engagement ou leur concours remarquable, auront mis en valeur l'éthique et porté haut la condition du commerce de détail traditionnel dans ce pays. C'est dans cet esprit et cette volonté, d'en faire, chaque jour un peu plus, pour le commerce traditionnel, que je trace cette ligne de conduite, qui a guidé nos lauréats de ce soir.

Cet événement a aussi, pour ambition, de mettre en valeur les buts de l'association des commerçants du canton de Fribourg. Il doit en être le « carburant » pour en promouvoir, sa place et ses objectifs, dans le concert des associations fribourgeoises et la défense du commerce de détail traditionnel.

Le commerce traditionnel est également une affaire de proximité et culturelle. Qui dit proximité pense écologie. Il ne faut pas oublier qu'il est aussi une entité économique pour son propriétaire et sa famille.

Oui, ce soir, je suis avec vous, pour rendre hommage à des gens de notre milieu. Des gens simples, comme vous et moi, qui ont fait ou font de leur vie une exemplarité. La plupart du temps dans la discrétion et l'anonymat. Et c'est avec eux que je veux être ce soir.

Or donc et sans plus attendre, passons à nos lauréats.

Blottis aux confins de la vallée de la Jogne, Kathy et Gilbert Mooser auront animé un commerce d'alimentation durant 50 ans.

Remontons dans le temps. Au milieu des années 1950, Gilbert commence un apprentissage à la Potinière à Bulle. « On était payé 20 francs par mois » se souvient-il. En 1959, le jeune Gilbert termine son école de recrues et rêve de s'enrôler, comme cuisinier, sur un navire au long cours. Mais son père décède subitement. Lui n'entend pas laisser sa maman gérer seule l'entreprise. Tant pis pour les océans lointains, son avenir est à Bellegarde.

« On travaillait parfois sept jours sur sept. A l'époque les gens mangeaient davantage de pain. » dit-il encore.

Sixième d'une famille de dix enfants, Kathy grandit, elle, à La Villette. A l'âge de quinze ans, elle danse un soir avec Gilbert. Coup de foudre. Ils se marieront quatre ans plus tard. Ils ne se quitteront jamais. Deux filles naîtront de cette union.

« Il fallait quelqu'un pour le magasin et moi j'adorais faire ça » dit Kathy. « Gilbert aux fourneaux et moi au commerce ».

C'est que la compétition était féroce dans la commune. Pas moins de sept commerces à Bellegarde et deux à La Villette. Dont trois boulangeries. Mais il y avait du travail pour qui en voulait. « Les militaires étaient de bons clients. Une fois, j'ai livré plus de 500 kilos de pain en un jour. J'ai dû travailler 24 heures d'affilée » se souvient Gilbert.

A la boulangerie Mooser, on y vendait de tout. De l'alimentation aux fils de fer, en passant par la mercerie. « Au magasin, on avait tout ce que les gens voulaient. Et si on ne l'avait pas, on se débrouillait pour l'avoir le lendemain ». Aussi simple que ça.

« Le magasin était ouvert de 6h à 18h » raconte Kathy. « J'étais toujours là. Même la nuit, à 22h, quand un client avait besoin d'une livre de pain pour sa fondue. On était juste fermé le dimanche après-midi ».

« On connaissait les cuchaules Mooser loin à la ronde » ajoute Kathy. Et même la réputation de la moutarde de bénichon qui a valu cinq médailles d'or à l'entreprise.

Le commerce Mooser a aussi joué un rôle social dans le village de Bellegarde. Kathy était un peu la confidente de ses clients. Elle était au courant de tous les petits potins dans le village. Mais elle savait se faire discrète dans les moments difficiles et délicats.

Il y aurait encore tant et tant à dire sur ce couple de légende. Mais le temps qui m'est imparti ce soir, m'oblige à clore, ici, cette fabuleuse aventure, dans le commerce de détail, qui s'est déroulée à Bellegarde. « Un demi-siècle jour et nuit » titrait le journal « La Gruyère » en rendant hommage à ces deux acteurs de la vie commerçante de Bellegarde.

Aussi, j'ai le plaisir de vous remettre, Kathy et Gilbert, ce diplôme d'honneur, de l'Association des commerçants du canton de Fribourg, en récompense de votre fidélité et de votre engagement tout au long de votre vie professionnelle.

Adriale Puteo. Enfant d'immigrés, c'est quand il était jeune adolescent qu'il a commencé à manifester un intérêt prononcé pour l'histoire en général. Il n'était pas un élève très appliqué (dit-il) durant sa scolarité obligatoire mais en ce qui concerne les cours d'histoire, il a toujours eu la volonté d'aller plus loin que ce qui était enseigné par ses instituteurs. La démocratisation d'internet dans les années 2000 a été pour lui une source d'apprentissage qui lui a permis, pendant un temps, d'assouvir sa soif en la matière.

À la fin du collège (école obligatoire vaudoise), il a entamé un apprentissage de gestionnaire du commerce de détail mais il s'est rapidement rendu compte que cela ne lui suffirait pas. C'est ainsi qu'il a décidé d'effectuer des études plus poussées. Non pas que le commerce de détail ne lui convenait pas, il avait seulement envie de comprendre les mécanismes du monde dans lequel nous vivons. Partant alors d'un désir d'accumuler des connaissances théoriques, il a commencé par une maturité commerciale. Cela lui a permis de comprendre les mécanismes du métier qu'il avait appris à exercer. C'était une manière pour lui de trouver du sens dans la pratique quotidienne de cette profession. Mais cela ne lui a pas suffi non plus.

En contact pendant sa maturité avec une excellente professeure de philosophie, le désir de pousser plus loin sa compréhension du monde, l'a conduit à faire une passerelle lui donnant accès à des études universitaires de lettres.

L'étude de l'histoire économique de notre pays, et celle de la philosophie, lui ont donné les outils nécessaires pour assouvir sa soif de compréhension. C'est alors qu'il a compris que derrière l'histoire économique, il n'y a pas seulement de grands modèles issus de théories abstraites, pensés dans des équilibres parfaits. Derrière l'histoire économique se cache un volet social, porté par des acteurs, qui font de l'économie une expression de la vie en communauté.

C'est cette pensée qui l'a guidé durant tout son master, et qui continue de le guider encore aujourd'hui dans ses projets de recherches.

C'est en 2015 déjà que l'ACCF s'est approché de lui, par l'intermédiaire de son professeur d'histoire contemporaine Alain Clavien. Ma première rencontre avec Adriele a été captivante. Et au mandat que l'on désirait lui confier, il a répondu d'une manière absolument parfaite. Adriele, pour son travail de master, a retracé 100 ans d'histoire (de 1919 à 2019) de notre association. Ce travail a été sanctionné par le professeur Clavien et son équipe par une note maximale de 6, tant pour l'œuvre écrite, que pour sa présentation orale devant le jury.

Il était, par conséquent, tout désigné pour que notre comité de sélection, lui attribue ce diplôme d'honneur, pour sa collaboration exemplaire à l'histoire de notre association.

Aussi, c'est avec un immense honneur que j'ai le plaisir de te remettre, Adriele, ce diplôme avec les remerciements de toute l'association pour ton magnifique travail historique.

Jean-Louis Pugin, membre d'honneur